

Loic RESIBOIS
2024

, le 21 Mars

Madame la Présidente,

Je m'appelle Loic RESIBOIS, j'ai 46 ans et je suis père de 2 enfants. Ancien administrateur territorial, j'ai dû cesser mon activité professionnelle en juillet 2023, après avoir été diagnostiqué malade de Charcot en septembre 2022.

J'ai eu l'occasion d'être sollicité par votre Association pour témoigner le 11 octobre 2023, lors de la seconde édition de la cérémonie des lauréats ARSLA 2023.

Lors de cet évènement, j'ai pu rencontrer votre équipe de direction et prendre conscience de l'importance qu'occupait votre structure pour près de 8000 malades français.

Non seulement l'ARSLA contribue à financer la recherche destinée à un jour permettre aux malades d'être traités efficacement contre cette terrible maladie neuro-dégénérative, mais l'ARSLA met également à disposition des malades et des aidants des aides techniques qui facilitent grandement leur quotidien.

J'ai moi-même pu bénéficier par exemple, du prêt d'un fauteuil roulant électrique, du prêt d'un lecteur oculaire, matériel très onéreux qu'il m'aurait fallu plusieurs mois pour obtenir par la voie classique.

Aujourd'hui, je souhaite m'investir pour cette cause qui me tient à cœur et je m'engage à consacrer une partie de mon temps et de mes compétences au service de cette association si importante pour les malades.

Militant pour l'instauration en France d'une aide à mourir pour les malades condamnés, j'ai pris conscience qu'il était indispensable de développer également l'aide à vivre. C'est exactement ce que fait l'ARSLA en collectant des fonds destinés à faire avancer la recherche, en facilitant le quotidien des malades et en soutenant les aidants.

Toutes ces raisons me conduisent aujourd'hui à vous présenter ma candidature afin d'intégrer le Conseil d'Administration de l'ARSLA.

Loic Résibois